

Procès-verbal du Conseil Municipal

Réunion du 12 mai 2026 COMMUNE DE BRESSOLLES

L'an deux mil vingt-six, le mardi 12 mai à 19 heures 00 les membres du Conseil Municipal légalement convoqué ; se sont réunis dans la salle de la mairie de Bressolles sous la Présidence de Monsieur GOUVERNEUR Christian, Maire.

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation : le jeudi 07 mai 2026.

Présents : C. GOUVERNEUR, L. FALCOZ, F. RACCURT, D. HORTA-RENARD, J. LAVIRE, S. REA, R. FANTIN, J. HOLTZ, N. ROMAND, A. BARMES-KAUPP, E. SAUVAGE, J-B. CLERC, F. MELLET, M. DURIF ;

Absents excusés : D. RACCURT

ORDRE DU JOUR :

- ***Approbation du procès-verbal et du compte-rendu des réunions de conseil municipal du 14 et 24 avril 2026***
- ***Désignation du secrétaire de séance***
- ***Délibération pour transfert du pouvoir de police spéciale du maire au Président de la 3^{cm}***
- ***Délibération des membres de la commission d'appel d'offre. Annule et remplace.***
- ***Composition commission contrôle des listes électorales.***
- ***Désignation à la CIID (un titulaire et un suppléant)***
- ***Désignation de référents pour la CLI et ambroisie***
- ***Projet agrivoltaïque***
- ***Assistance maîtrise d'ouvrage pour projet place de l'église et chemin du Crétin***
- ***Salles communales***
- ***Autorisation d'urbanisme***
- ***Compte rendu de réunion***
- ***Questions diverses***

Approbation du procès-verbal et du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril.

Le procès-verbal et le compte rendu de réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2026 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal et du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 avril 2026.

Le procès-verbal et le compte rendu de réunion du Conseil Municipal du 24 avril 2026 sont approuvés à l'unanimité.

2026-26 Transfert des pouvoirs de police spéciale du maire au président de l'EPCI

Après avoir pris connaissance du courrier de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Côtère à Montluel (3CM) demandant aux conseil municipaux leur position quant au transfert possible des pouvoirs de police spéciale du Maire au Président de la 3 CM en matière :

- De réglementation de la gestion des déchets ménagers,
- D'assainissement,
- De stationnement des résidences mobiles des gens du voyage,
- De circulation et stationnement sur voirie,
- D'autorisation de stationnement de taxis.
- De lutte contre l'habitat indigne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré s'oppose au transfert automatique des pouvoirs de police spéciale sus visés.

2026-27 Constitution de la commission d'appel d'offres, annule et remplace la délibération n°2026-21.

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée délibérante un courrier de Monsieur le Préfet de l'Ain faisant référence à la délibération du 14 avril 2026 relative à la constitution de la commission d'appel d'offres faisant l'objet d'un recours gracieux.

En conséquence il convient de retirer cette délibération du 14 avril dernier et de délibérer de nouveau en tenant compte des remarques de Monsieur le Préfet de l'Ain.

Vu les remarques de Monsieur le Préfet de l'Ain faisant référence à la délibération du 14 avril 2026 relative à la constitution de la commission d'appel d'offres :

Une nouvelle liste unique est candidate composée de :

Président : Christian GOUVERNEUR

Membres titulaires :

Frank RACCURT
Jérôme LAVIRE
Romain FANTIN

Membres suppléants :

Laurence FALCOZ
Delphine HORTA-RENARD
Audrey BARMES-KAUP

Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre.

La liste obtient 14 voix.

Les membres désignés ci-dessus sont élus à l'unanimité membres de la Commission d'Appel Offres.

Composition de la commission de contrôle des listes électorales.

Propositions des membres de la commission de contrôle des listes électorales			
Cas n°1 : le conseil municipal ne comporte qu'une seule liste Ou la commune est dans l'impossibilité de constituer une commission complète			
	Conseiller municipal :	Délégué administration	Délégué du tribunal judiciaire :
	Pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou, à défaut, le plus jeune conseiller		* Pour un titulaire et un suppléant : Proposer 3 personnes * Pour un titulaire sans suppléant proposer 2 personnes
Titulaire	<u>Nom:</u> MELLET <u>Prénom:</u> Fanck <u>Date de naissance :</u> 09/05/1989 <u>Adresse:</u> 111 Chemin du Crétin 01360 BRESSOLLES	<u>Nom:</u> CAILLAUDEAU <u>Prénom:</u> Pascal <u>Date de naissance:</u> 17/06/1957 <u>Adresse:</u> 190 Chemin du Ferrand Profession : Retraité	<u>Nom:</u> HEUZE <u>Prénom:</u> Bernard <u>Date de naissance:</u> 02/06/1955 <u>Adresse:</u> 243 Chemin du Verfay Profession : Retraité
Suppléant	<u>Nom:</u> HOLTZ <u>Prénom:</u> Joëlle <u>Date de naissance:</u> 30/03/1980 <u>Adresse:</u> 549 Grande Rue 01360 BRESSOLLES	<u>Nom:</u> RACCURT Usage LAVIRE <u>Prénom:</u> Michelle <u>Date de naissance:</u> 07/10/1950 <u>Adresse:</u> 167 Chemin du Verfay Profession : Retraitée	<u>Nom:</u> THIBAUT Usage LIEVRE <u>Prénom:</u> Marie-Pierre <u>Date de naissance:</u> 31/05/1960 <u>Adresse :</u> 32 Chemin Les Hauts de Bressolles Profession : Retraitée
Suppléant			<u>Nom:</u> MORICHON <u>Prénom:</u> Alain <u>Date de naissance:</u> 19/10/1957 <u>Adresse :</u> 270 Grande Rue Profession : Retraité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les membres de la commission de contrôle des listes électorales comme présenté dans le tableau ci-dessus.

Désignation à la Commission Intercommunale des Impôts Directs CIID (un titulaire et un suppléant)

Il est nécessaire de désigner un titulaire et un suppléant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs parmi le Conseil Municipal :

Mr le Maire propose :

Membre titulaire : Christian Gouverneur

Membre suppléant : Frank Raccurt

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, la désignation de : Christian Gouverneur membre titulaire et Frank Raccurt membre suppléant de la commission Intercommunale des Impôts Directs.

Désignation de référents pour la Commission local d'information (CLI) et l'ambroisie :

Mr le Maire rappelle la nécessité de désigner un titulaire à la CLI.

Mr Romain Fantin se propose comme référent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, la désignation de Mr Romain Fantin comme référent à la CLI.

Mr le Maire rappelle la nécessité de désigner un référent Ambroisie.

Mr Jean-Baptiste Clerc se propose comme référent Ambroisie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, la désignation de Mr Jean-Baptiste Clerc comme référent Ambroisie pour la commune de Bressolles.

Projet agrivoltaïque :

Une présentation au Conseil Municipal par l'entreprise Vensolair a eu lieu le 06 mai.

La signature d'une convention est prévue pour une servitude sur les chemins communaux.

Sur les 34 hectares prévus, seulement 17 hectares devraient être couverts de panneaux photovoltaïques, il est rappelé qu'il s'agit bien d'un projet mixte et que l'activité agricole sera maintenue sur les parcelles couvertes par les panneaux.

Le Conseil Municipal prend acte de ces éléments et accepte la poursuite du dossier.

Assistance maîtrise d'ouvrage pour projet place de l'église et chemin du Crétin

Mr le Maire précise que nous travaillons avec l'ADIA (Agence départementale de l'Ingénierie de l'Ain) qui nous accompagne pour un appui technique en phase de conception et nous apporte une aide aux démarches de marché de travaux.

Le montant de l'assistance s'élève à 2380.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'avoir recours à l'accompagnement de l'ADIA comme appui technique en phase de conception et est également favorable à la poursuite de l'avancement du projet.

Salles communales :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de revoir certains points concernant la location des salles communales comme :

- Les tarifs (Bressollands, externes, employés communaux, professionnels)
- L'occupation de la salle polyvalente par les associations
- La modification des modalités de paiement
- Les tarifs pour la location de la salle polyvalente à la journée
- Revoir le règlement des salles

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide la création d'un groupe de travail constitué de : Emilie SAUVAGE, Nathalie ROMAND, Romain FANTIN, Joëlle HOLTZ, Jérôme LAVIRE, Sheila REA, Delphine HORTA-RENARD, Christian GOUVERNEUR, pour réfléchir aux éléments listés ci-dessus.

Autorisations d'urbanisme :

Laurence Falcoz présente au Conseil Municipal un point sur les dossiers d'urbanismes :

- Instructions d'urbanisme :

THERIAUD Delphine - 549 Grande rue – pose de 2 blocs de PAC

SYLVESTRI Jean Steve - Les hauts de Bressolles – clôture

ROSSET Sophie – Grande rue – rénovation de façade

GENELOT Franck – chemin du Bonnet – pose de 3 blocs PAC

MASSOT Alain – chemin de Labour – pose de panneaux photovoltaïques

DESCHAMPS Jacques – Grande rue - pose de panneaux photovoltaïques

- Depuis début 2026 :

9 DP accordées

1 PC accordé

1 PA refusé

Début de séance : 19h00

Fin de séance : 21h05